

En savoir un peu plus sur l'abibac...

samedi 30 janvier 2010, par [Administrateur SPIP](#)

Je veux en savoir plus sur l'AbiBac !!!

L'AbiBac, qu'est-ce que c'est ?

C'est un bac franco-allemand qui est reconnu dans les deux pays, on a ainsi à la fois le bac français et le bac allemand (« Abitur »)

Est-ce que je dois être bilingue pour entrer en section AbiBac ?

NON, la section s'adresse d'abord à des élèves français, il faut simplement :

- bien aimer l'allemand et avoir un niveau satisfaisant de 3e dans toutes les matières
- être motivé par les échanges avec l'Allemagne
- aimer découvrir une autre culture et approfondir ses connaissances

La Seconde AbiBac a-t-elle des particularités ?

OUI, il y a deux importantes spécificités :

- les élèves ont 6h de cours d'allemand par semaine et 4h d'histoire-géographie en langue allemande
- il n'y a pas de cours d'histoire-géographie en français

Pour les autres matières et options, la classe fonctionne normalement comme toutes les autres classes de Seconde.

Ai-je le choix de l'orientation en Première et Terminale ?

OUI, les élèves peuvent choisir une orientation en L, ES et S. Ils ont :

- un enseignement spécifique AbiBac : 6h de littérature allemande et 4h d'histoire-géographie en langue allemande (pas de cours en hist-géo en langue française)
- dans les autres matières, ils suivent les cours habituels de leur série .

Est-ce que je suis les mêmes cours d'allemand que les autres classes ?

NON, les cours d'allemand en section AbiBac, de la 2e à la Terminale, sont spécifiques :

- 6h par semaine durant toute la scolarité au lycée
- en Seconde : on consolide les bases de collège, on s'exerce beaucoup à l'oral, on s'entraîne à des tâches d'expression écrite assez longues (rédactions, commentaires), on travaille la méthode et le vocabulaire du commentaire de textes à partir d'extraits de romans, on étudie des extraits de films.
- en Première et Terminale : on étudie des oeuvres complètes de la littérature allemande (romans, pièces de théâtre) et des dossiers de civilisation.

A la fin des trois années, les élèves ont un niveau d'allemand très nettement supérieur à celui de bacheliers classiques, proche du bilinguisme.

Ai-je la possibilité d'aller en Allemagne ?

OUI, deux possibilités s'offrent en Seconde :

- les élèves partent 10 jours avec le lycée à Münster, notre partenaire AbiBac en Rhénanie du Nord-Westphalie, dans le cadre de l'échange qui a lieu tous les ans
- ils ont aussi la possibilité de participer à un échange plus long, durant lequel ils vivent soit 2 mois et

deuxième (avril à juillet), soit 6 mois (février à août) dans une famille allemande et sont scolarisés dans le lycée de leur correspondant.

En Première et en Terminale, ils peuvent bien sûr continuer de participer à l'échange avec Münster

Est-ce que je passe le bac comme les autres élèves français ?

OUI, mais avec des particularités :

- les élèves passent toutes les épreuves du baccalauréat français dans leur série SAUF celles de LV1 et d'histoire-géographie
- ils ont des épreuves spécifiques :
 - une épreuve écrite et un oral de littérature allemande portant sur les oeuvres au programme
 - une épreuve d'histoire et une épreuve de géographie, toutes deux à l'écrit et en langue allemande, portant sur le programme

Est-ce que l'AbiBac est un atout dans mes études et mon avenir professionnel ?

OUI, il ouvre de multiples horizons :

- il prouve une excellente maîtrise de la langue allemande
- il double les possibilités d'orientation après le bac : il permet de rentrer à l'université en France et en Allemagne !
- il donne accès à tous les cursus d'études binationaux franco-allemands, dans tous les domaines, y compris économiques et scientifiques, regroupés sous la tutelle de l'université franco-allemande : <http://www.dfh-ufa.org/fr>
- il facilite les recherches de stages et de job d'été dans les pays de langue allemande, car il atteste de la parfaite maîtrise de la langue ;
- il permet de profiter facilement de toutes les possibilités de mobilité offertes aux jeunes en Europe, par le biais de toutes les organisations européennes et franco-allemandes.
- il est un atout considérable dans la recherche d'emploi, car la France manque de personnels parlant allemand, alors que la République Fédérale est notre premier partenaire économique et commercial. Des milliers de postes restent non pourvus chaque année à cause de cela. Ceux qui ont ce « plus » augmentent donc considérablement leurs chances !!

Est-ce que je peux trouver d'autres renseignements sur l'AbiBac au lycée Saint-Charles ?

OUI,

* en allant sur le site du lycée :

<http://www.lyc-stcharles.ac-aix-marseille.fr/spip/>

pour ensuite accéder à la page AbiBac, cliquer sur :

enseignement > disciplines > langues > allemand

* en visitant le site de LCM, la Chaîne Marseillaise, où le Journal des Minots a consacré un reportage à notre section en décembre 2009 :

<http://www.lachainemarseille.fr/fr/videos/id-128467-jt-des-minots>